

Termes de référence pour le recrutement d'un(e) consultant(e) **en santé, VIH et droits humains**

I. Contexte d'intervention

La discrimination, la stigmatisation et les violations des droits humains des Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH) et des groupes les plus exposés au risque, constituent d'importants obstacles à la réalisation de l'objectif d'accès universel à la prévention, au traitement, au soin et aux services d'appui.

Les personnes infectées et affectées par le VIH et les populations vulnérables sont souvent discriminées et marginalisées à cause de leur statut ou appartenance à un groupe spécifique, ce qui peut rendre leur accès à des services de prévention, de prise en charge et d'appui, difficile et problématique.

Pour cela, l'implication des institutions académiques nationales dans sensibilisation des en termes Droits humains et VIH et santé représente un principe incontournable dans la lutte contre l'épidémie, notamment dans des contextes où la discrimination des PVVIH.

la prise en compte de la dimension des droits humains comme principe l'importance de faire ressortir de manière plus incisive la dimension de la promotion des droits humains des PVVIH et des groupes vulnérables à travers des actions concrètes visant à réduire la discrimination de ces populations et améliorer leur accès aux services de prévention, de prise en charge et d'appui. Les politiques nationales de lutte contre le VIH à travers notamment la promotion d'un mécanisme de protection pour les victimes de violations de droits humains en relation avec le VIH/sida.

La Tunisie a bénéficié d'une subvention régionale du FM dont l'objectif est de réduire les barrières d'accès aux services de santé et droits humains auprès des groupes à haut risque, ce projet appui également la subvention nationale en matière de plaidoyer auprès des décideurs et ce afin de réduire toutes les formes de discrimination et stigmatisation. En Tunisie la subvention est portée par une coalition d'association à savoir l'ATL MST sida Tunis, ATP+, l'association Ness pour la prévention combinée et l'association Damj.

II. Objectifs de la mission du/de la consultant(e)

- Préparer et faciliter un atelier de plaidoyer pour l'intégration de la composante médicale et Droits Humains dans le programme de l'académie parlementaire.
- Elaborer un support pédagogique académique traitant les domaines de la santé communautaire, le VIH et les droits de l'homme (Elaborer un support d'information sur la santé communautaire et les droits humains au profit des forces de l'ordre, les magistrats

- Réaliser avec l'appui d'une boîte de production un support pédagogique audio-visuel sur la santé, le VIH et les droits de l'homme dans le programme académique (pour les forces de l'ordre, les juges et le personnel médical).
- Elaborer une note de plaidoyer ciblant les décideurs en matière de santé et des droits humains ainsi que, les députés.

III. Compétences et qualifications requises

- Avoir une expérience confirmée de plus de 10 ans en matière de Droits humains, minimum de 10 ans d'expérience de terrain avec les groupes à haut risque/populations clés et PVVIH.
- Expérience confirmée dans la rédaction de module/guide/support pédagogique (avec des références).
- Maîtrise de la riposte nationale au VIH/Sida et les composantes de la santé communautaire.
- Maîtrise de l'approche basée sur le genre et les droits humains.
- -Expérience dans l'élaboration des supports audio-visuels (référence)
- Qualification et expérience dans le reporting et le suivi/évaluation.
- Très bonne maîtrise à l'écrit et à l'oral de l'Arabe et du Français.

IV. Livrables

- TDR et rapport de l'atelier de plaidoyer pour l'intégration de la composante médicale et Droits Humains dans le programme de l'académie parlementaire.
- Supports pédagogiques
- Supports audiovisuels
- Note de plaidoyer élaborée et validée
- Rapport final de la mission

V. Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra être constitué de :

- un CV détaillé avec des références des modules élaborés.
- une note méthodologique.

VI. Durée de la mission

La mission se déroulera durant les mois d'Aout **Septembre et Octobre 2019**, et sera d'une durée 38 jours

Description	Nombre de homme/jour
élaboration d'un module de formation sur la santé, le VIH et les droits de l'homme dans le programme académique (pour les forces de l'ordre, les juges et le personnel médical	10jrs
Module sur la santé, le VIH et les droits de l'homme dans le programme académique (pour les forces de l'ordre, les juges et le personnel médical	10jrs
Construction d'un matériel pédagogique	7jrs
Construction d'un matériel de plaidoyer pour l'intégration de la composante médicale DH +) dans le programme académique parlementaire	7jrs
Mener un atelier de plaidoyer pour l'intégration de la composante médicale DH +) dans le programme académique parlementaire auprès des décideurs.	4jrs

VII. Relations opérationnelles

Le consultante reçoit ses directives des responsables de ATP+, la validation et l'évaluation de tous les livrables seront sous la responsabilité directe du comité composé par des représentants de ATP+, ATL Tunis, l'association Ness.

La rémunération de la mission sera selon compétence et expérience du consultant, avec un plafond de 500 DT / Jour.

VIII. Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante : atplusappelacandidature@gmail.com ; en mentionnant en objet : **Candidature pour le poste d'un(e) consultant(e) en santé, VIH et droits humains.**

Le dernier délai de réception des candidatures est fixé au 13 Août 2019. Tout dossier incomplet ou reçu en dehors des délais établis ne sera pas examiné.

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s